



BIOSOLV 2

Solvant dégraissant – à base de solvant d'huile d'orange

DESCRIPTION

BIOSOLV 2 est un solvant dégraissant liquide fait de solvants naturels. Il contient un solvant d'huile d'orange et un solvant inodore. BIOSOLV 2 a été spécialement formulé pour dissoudre facilement: la graisse, le brai, l'huile lourde, l'asphalte, le bitume, l'uréthane, le goudron, le mastic, l'encre d'imprimerie, la peinture, la résine, la créosote et tout autre saleté tenace sur les surfaces bétonnées. Il peut aussi être utilisé comme shampoing moteur.

AVANTAGES

1. Produit 100% actif, ne contenant pas d'eau.
2. Contient des additifs spéciaux et des inhibiteurs de corrosion afin de protéger les surfaces nettoyées.
3. Émulsifie très bien la graisse en devenant blanc lors du rinçage.
4. Non corrosif
5. Contrôle les odeurs et élimine les dépôts visqueux.
6. Sépare facilement l'huile et l'eau.



DONNÉES TECHNIQUES

pH (tel quel).....	6,5 – 7,0
Densité spécifique (20 °C).....	0,82 – 0,86 g/cc
Couleur	Jaune translucide
Odeur	Discrète odeur d'agrumes
Caractéristique.....	Inflammable
Biodégradabilité.....	Complète
Point d'éclair.....	53 °C
Stabilité au gel/dégel.....	Stable

La biodégradabilité a été déterminée selon l'essai no. 301D de l'OCDE.

MODE D'EMPLOI

Nettoyage général: Appliquer BIOSOLV 2 sur la surface à nettoyer et laisser travailler quelques minutes. Rincer à l'eau froide ou chaude. Pour les planchers de béton, il est conseillé d'appliquer BIOSOLV 2 (pur) et de brosser le plancher afin de faire pénétrer le produit. Laisser travailler et rincer le plancher à l'eau froide ou chaude. **Shampoing moteur:** Appliquer BIOSOLV 2 sur la surface du moteur; il est préférable que le moteur soit chaud afin d'augmenter l'efficacité du produit. Attendre quelques minutes et rincer à l'eau froide ou chaude afin de déloger la graisse.

UNICA CANADA INC.

90, J.-Armand Bombardier, Boucherville (Québec) J4B 8N4

Tél.: 450.655.8168 • Fax: 450.655.4411

Courriel: unica@unicacanada.com • Visitez notre site web www.unicacanada.com